

Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF)¹

La Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF) est un fonds stratégique. À partir d'un avoir de 1 CHF, vous pouvez bénéficier d'une gestion de fortune professionnelle complète par la Banque Cler et de sa compétence de longue date en matière d'opérations de placement.

Qu'est-ce qu'une stratégie de placement «Basé sur des règles»?

Cette forme de gestion, basée sur des règles algorithmiques, génère des décisions d'investissement systématiques non influencées par des facteurs subjectifs et humains. L'approche basée sur des règles permet de combiner trois modules stratégiques: «Rééquilibrage», «Tendance» et «Force relative». Le capital d'investissement est réparti en différentes catégories et s'adapte à l'environnement de marché au moyen d'une stratégie dynamique. Cette répartition n'a pas lieu à intervalles réguliers, mais en réaction à des signaux tactiques émis par le marché. Ces signaux sont identifiés au moyen de règles claires, prédéfinies et basées sur des faits. Toute modification des signaux de placement fait l'objet d'un contrôle de plausibilité de la part de la Banque Cler.

L'allocation par catégorie de placements est ajustée en fonction de l'évolution du marché. Dans des périodes difficiles, on opte pour un profil de risque défensif en réduisant la part d'actions. En revanche, lorsque les perspectives sont bonnes, on exploite les opportunités de placement en augmentant en conséquence la part d'actions.

Politique de placement transparente

La Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF) convient particulièrement aux investisseurs avec une propension aux risques accrue et adeptes d'un style de placement dynamique. À ce titre, ceux-ci doivent prendre en considération des fluctuations de valeur. Pour les fonds indiciels et ETF utilisés, l'accent est mis sur une gestion rentable et indicielle. Votre capital est investi principalement dans des placements libellés en francs suisses.

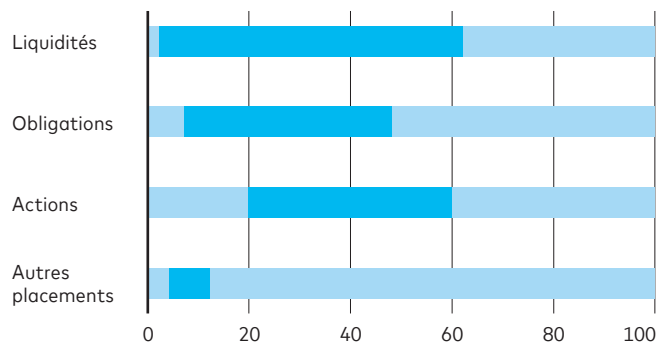
Reporting détaillé

Vous recevez chaque semestre un relevé de performance gratuit. Le rapport mensuel gratuit, incluant les commentaires mensuels de notre Asset management, est à votre disposition dans internet.

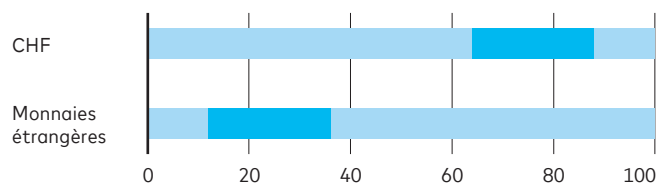
Conditions attrayantes

Les frais courants facturés pour la Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» s'élèvent à 1,25%² par an. L'extrait de performance est gratuit. En outre, la Solution de placement est affichée sans frais dans l'eRelevé fiscal (Suisse).

Répartition par catégorie de placement (fourch. en %)



Répartition par monnaie (fourchettes en %)



Ces informations sont utilisées exclusivement à des fins publicitaires. Pour le fonds stratégique Solution de placement Banque Cler «Basé sur des règles» (CHF), nous renvoyons au prospectus et aux informations clés pour l'investisseur. Vous pouvez les obtenir gratuitement sur notre site internet www.cler.ch et sur papier auprès des succursales de la Banque Cler, de la direction du fonds ou de la banque dépositaire.

¹ Nom officiel: Anlagelösung Bank Cler – Regelbasiert (CHF)

² Ce chiffre se base sur une estimation et peut varier légèrement d'une année à l'autre.

Les présentes informations ne constituent ni un conseil ni une recommandation de placement, ni une offre d'achat ou une aide à toute décision en matière juridique, fiscale, économique ou autre. Les déclarations, les données de base et de référence ainsi que les cours du marché qui figurent dans ce document se fondent sur des informations publiques que la Banque Cler considère comme fiables. Cette dernière ne saurait toutefois garantir l'exactitude, l'exhaustivité, l'évaluation ou la reproduction des informations fournies. La Banque Cler ne répond ni des pertes ni des manques à gagner susceptibles de résulter de l'utilisation des informations figurant dans cette publication et se réserve le droit de modifier sans préavis l'opinion exprimée ici. Les informations relatives aux placements développées dans le présent document pourraient ne pas convenir à certains investisseurs, selon les objectifs et l'horizon de placement de chacun ou selon le contexte global de la position financière. Nous recommandons à nos clients de solliciter l'avis d'un conseiller en placement de leur banque avant toute décision d'investissement.